

Participez au

PRIX D'HISTOIRE DE L'ACADEMIE SALESIENNE

L'Académie salésienne est heureuse de vous proposer son premier prix d'histoire (session 2022), grand concours qui permettra à la personne qui le remportera de recevoir :

- **La somme de 1000 euros**
 - **5 volumes, au choix, de ses Mémoires et documents**
 - **La possibilité de présenter son étude lors d'une conférence de l'Académie (en 2023), avec diffusion sur sa chaîne youtube**
 - **La publication de son étude sur le site web de l'Académie, sous forme d'édition numérique**
- *Qui peut postuler ?* Tout étudiant en Master 1 ou 2.
- *Que faut-il remettre ?* Un exemplaire du mémoire de master établi au cours de l'année universitaire écoulée (2021-2022), ainsi qu'une courte vidéo (pas plus de 2 minutes) donnant une présentation rapide de la recherche effectuée. Le mémoire pourra être remis sous forme imprimée ou sous forme d'un fichier PDF (voir adresses ci-dessous).
- *Sur quelles thématiques ?* Histoire de la Savoie et des États de Savoie, sous tous ses aspects et toutes les époques (y compris des études sur une localité) : archéologie, arts, religion, droit, littérature, institutions, société, économie etc. On retiendra aussi des travaux sur l'histoire religieuse hors Savoie s'ils sont en lien direct avec saint François de Sales ou le salésianisme, sainte Jeanne de Chantal ou l'ordre de la Visitation. Les études sur le patois ou le francoprovençal seront reçues avec intérêt.
- *Dans quelle langue ?* Les mémoires soumis devront être rédigés en français.

- *Quelle est la composition du jury ?* Il est constitué de membres du comité d'administration de l'Académie salésienne : Esther Deloche, docteur en histoire contemporaine, Laurent Perrillat, président, docteur en histoire moderne, Bernard Premat, chargé des publications, Christian Regat, président d'honneur, Sébastien Savoy, docteur en histoire moderne.
- *Quels sont les critères de réussite ?* Le jury retiendra le mémoire qui lui paraîtra remplir au mieux les conditions suivantes :
 - Adéquation avec les thématiques exposées ci-dessus
 - Originalité du sujet traité
 - Appel à des sources inédites
 - Qualité du plan et de la structure de l'exposé
 - Soin apporté à la forme (orthographe, présentation, style)
 - Le jury n'est pas tenu de motiver son choix du lauréat.
- *Quels sont les délais ?* **La date limite de remise du mémoire et de la vidéo est fixée au 1^{er} novembre 2022** et les résultats seront proclamés en janvier 2023. La conférence présentant le mémoire aura lieu en décembre 2023.
- L'Académie offre à tout étudiant l'adhésion à moitié prix (soit 15 €).

Adresse :

Académie salésienne
Conservatoire d'art et d'histoire
18 avenue de Trésun
74000 ANNECY

E-mail (pour envoi du fichier PDF et de la vidéo de présentation) :

bibli.salesienne@gmail.com